



DIRECTION GENERALE DE L'OFFRE DE SOINS  
Sous-direction pilotage de la performance des acteurs de l'offre de soins  
Bureau qualité et sécurité des soins PF2

**RAPPORT NATIONAL 2009  
SUR LE TABLEAU DE BORD  
DES INFECTIONS NOSOCOMIALES**

**ICALIN 2009  
ICSHA 2009  
SURVISO 2009  
ICATB 2009**

**Score agrégé 2009**

**Indice triennal du SARM**

**LE TABLEAU DE BORD DES  
INFECTIONS NOSOCOMIALES 2009**

**>> Sommaire**

---

<i>&gt;&gt; Vos questions, nos réponses</i> .....	3
<i>Les résultats nationaux</i> .....	9
<i>ICALIN</i> .....	10
<i>ICSHA</i> .....	12
<i>SURVISO</i> .....	14
<i>ICATB</i> .....	15
<i>Score agrégé 2009</i> .....	17
<i>Indice triennal du SARM</i> .....	19
<i>Validation des données des établissements</i> .....	19

## >> Vos questions, nos réponses

### QU'EST CE QUE LE TABLEAU DE BORD DES INFECTIONS NOSOCOMIALES ?

---

Il s'agit pour chaque établissement de santé de produire 5 indicateurs qui reflètent le niveau d'engagement des établissements dans la prévention des infections nosocomiales (IN). Ces indicateurs sont publics et mis à la disposition des usagers.

La progression individuelle de l'établissement de santé sur plusieurs années et son positionnement par rapport aux établissements de même catégorie permettent de mieux approcher sa performance globale dans la gestion du risque infectieux.

Par ses effets d'émulation, d'incitation ainsi que d'accompagnement des établissements en démarche de progrès, le tableau de bord vise à l'amélioration globale de la qualité des soins et de la sécurité du patient.

### D'OU VIENNENT LES DONNEES ?

---

Chaque établissement de santé doit obligatoirement établir tous les ans un bilan des activités de lutte contre les infections nosocomiales (LIN) selon un modèle défini par un arrêté du Ministre chargé de la santé.

Ce bilan décrit en détail la manière dont la prévention des IN est organisée dans l'établissement ainsi que certains des résultats obtenus.

Les indicateurs sont élaborés à partir des données de ce bilan.

### PUIS-JE AVOIR CONFIANCE DANS CES DONNEES ?

---

Tout établissement est tenu de mettre à la disposition des autorités sanitaires **un dossier regroupant les preuves des données déclarées**.

Le remplissage du bilan s'appuie sur un cahier des charges présentant des consignes de remplissage pour éviter les erreurs d'interprétation et fiabiliser les données. Une validation des données fournies par les établissements est organisée chaque année dans toutes les régions auprès d'environ 10% des établissements de santé par les services de l'Etat. Ce contrôle est effectué avant publication des données.

### QUELS SONT LES 5 INDICATEURS DU TABLEAU DE BORD 2009 (publié en 2010)

---

**L'Indicateur Composite des Activités de Lutte contre les Infections Nosocomiales : ICALIN** (publié depuis 2004)

L'**ICALIN** objective l'organisation de la lutte contre les IN dans l'établissement, les moyens qu'il a mobilisés et les actions qu'il a mises en œuvre.

Ce score sur 100 points reflète le niveau d'engagement de l'établissement de santé et de ses personnels.

### L'indicateur de consommation des produits ou solutions hydro-alcooliques pour l'hygiène des mains : **ICSHA** (publié depuis 2005)

L'indicateur **ICSHA** est un marqueur indirect de la mise en œuvre effective de l'hygiène des mains, une mesure-clé de prévention de nombreuses infections nosocomiales.

Il permet d'apprécier la mise en œuvre par les professionnels soignants des recommandations de pratiques de prévention.

L'ICSHA, exprimé en pourcentage, est le rapport entre le volume de produits hydro-alcooliques consommé réellement par l'établissement et son objectif personnalisé de consommation vers lequel les établissements doivent tendre. Celui-ci est déterminé à partir d'un référentiel national prenant en compte les types d'activités.

### L'indicateur de réalisation d'une surveillance des infections du site opératoire (ISO) : **SURVISO** (publié depuis 2005)

L'indicateur **SURVISO** rend visible l'engagement de l'établissement dans une démarche d'évaluation et d'amélioration des pratiques et de maîtrise du risque infectieux en chirurgie.

Il s'intéresse à la mise en place par l'établissement d'une surveillance épidémiologique des patients après leur opération chirurgicale. Il ne permet pas de mesurer la fréquence des infections du site opératoire.

SURVISO indique la proportion des services de chirurgie de l'établissement qui se sont impliqués au cours de l'année dans une enquête épidémiologique.

Cette année, cet engagement est rendu obligatoire.

### L'indice composite de bon usage des antibiotiques : **ICATB** (publié depuis 2006)

L'**ICATB** objective l'organisation mise en place dans l'établissement pour promouvoir le bon usage des antibiotiques, les moyens qu'il a mobilisés et les actions qu'il a mises en œuvre. Ce bon usage associe des objectifs de bénéfice individuel pour le patient (meilleur traitement possible) et de bénéfice collectif (limitation de l'émergence de bactéries résistantes).

Ce score sur 20 points reflète le niveau d'engagement de l'établissement de santé, dans une stratégie d'optimisation de l'efficacité des traitements antibiotiques.

### Le score agrégé

La prévention des IN est un sujet complexe qui nécessite la mise en œuvre de nombreuses stratégies complémentaires. **Seule l'interprétation de plusieurs indicateurs permet d'avoir une vision plus globale du niveau d'engagement des établissements de santé dans ce domaine.** C'est pourquoi le tableau de bord inclus désormais quatre indicateurs différents selon le type et l'activité des établissements (par exemple SURVISO ne concerne que les structures faisant de la chirurgie).

Le Ministère chargé de la santé a développé un **score agrégé** élaboré à partir des résultats de chacun des indicateurs pour améliorer la lecture du tableau de bord. C'est une façon de lire différemment les 4 indicateurs du tableau bord des IN en les rendant lisible en une seule fois.

Pour les usagers ce score agrégé offre par catégorie d'établissements un affichage simplifié des quatre indicateurs sous forme d'une classe de A à E et d'une note sur 100.

Le poids relatif de chaque indicateur dans ce score agrégé est fixé ainsi : ICALIN 40%, ICSHA 30%, ICATB 20%, SURVISO 10%.

## COMMENT INTERPRETER CES INDICATEURS ?

Chacun des indicateurs donne lieu au calcul d'une classe de performance décroissante allant de A, correspondant aux structures les plus en avance pour l'indicateur, à E, correspondant à celle les plus en retard. La classe F correspond à l'absence de transmission par l'établissement d'informations nécessaires à l'élaboration des indicateurs, malgré l'obligation qui leur en est faite.

## L'INDICE TRIENNAL DE SARM

Le tableau de bord relatif aux résultats de 2009 affiche un indice triennal de *Staphylococcus aureus* (staphylocoques dorés) résistants à la méticilline (**SARM**). Cette bactérie multirésistante aux antibiotiques est fréquemment en cause dans les IN.

### Qu'est ce que l'indice SARM ?

Cet indice dépend d'une part, du nombre de patients venant d'un autre hôpital, l'infection par un SARM ayant pu avoir lieu dans cet autre hôpital (SARM dits importés) et d'autre part de la prévention de la diffusion des SARM d'un patient à l'autre (SARM dits acquis dans l'établissement) et de la politique de maîtrise de la prescription des antibiotiques.

Cet indice SARM, permet de refléter l'écologie microbienne de l'établissement et sa capacité à la maîtriser par des mesures de prévention de la transmission de patient à patient et par une politique de maîtrise des prescriptions d'antibiotiques.

Ce calcul repose sur le nombre de patients hospitalisés chez lesquels au moins une souche de SARM a été isolée au sein d'un prélèvement à visée diagnostique (nombre de SARM déclarés), quelque soit le lieu d'acquisition (souches importées et acquises) rapportés à 1000 journées d'hospitalisation.

Un indice SARM à 0,6 par exemple, signifie, qu'en moyenne, au cours des années 2007 à 2009, 0,6 infections à SARM se sont produites toutes les 1000 journées d'hospitalisation.

Les bactéries sont dites multirésistantes (BMR) aux antibiotiques lorsque, du fait de l'accumulation de résistances acquises à plusieurs familles d'antibiotiques, elles ne sont plus sensibles qu'à un petit nombre d'antibiotiques utilisables en thérapeutique. La multirésistance est une étape vers l'impasse thérapeutique. La multirésistance peut concerner toutes les bactéries : aussi bien celles donnant des infections communautaires en ville (ex. : pneumocoques, bacilles de la tuberculose) et que des infections nosocomiales (IN).

La lutte contre les BMR repose sur la politique de prévention des IN et la maîtrise de la résistance aux antibiotiques. C'est une priorité nationale.

*S. aureus* résistant à la méticilline (SARM) est la plus fréquente des BMR (environ 13 % de l'ensemble des bactéries des IN).

En raison de leur fréquence élevée, de leur potentiel pathogène, de leur risque de diffusion au sein de l'hôpital et dans la communauté, et du risque potentiel d'impasse thérapeutique, la lutte contre la diffusion des SARM fait partie du programme national de prévention des infections nosocomiales.

### **Pourquoi un indice triennal ?**

L'indice SARM pour 1 000 journées d'hospitalisation a été calculé à partir de l'ensemble des isolats cliniques identifiés dans un établissement de santé au cours des années 2007, 2008 et 2009.

Il est nécessaire d'utiliser un tel indice car les variations annuelles au sein d'un même établissement sont importantes d'une année à l'autre ; l'indice triennal permet de « lisser » ces variations.

### **Quels établissements sont concernés ?**

Tous les établissements de santé sont concernés par la maîtrise des SARM. Cependant, cette mesure ne peut avoir de sens dans les établissements qui identifient très peu de SARM en raison de la nature et/ou du volume de leur activité.

Cet indice triennal n'est donc pas calculé pour les établissements ayant réalisé moins de 30 000 journées d'hospitalisation complète par an et pour les catégories d'établissements suivantes : hospitalisation à domicile, établissements exclusivement ambulatoires, maisons d'enfants à caractère sanitaire spécialisé, psychiatrie et hémodialyse ».

En tenant compte également des fermetures, créations et fusions d'établissements de santé ne permettant pas à tous les établissements d'avoir déclaré leur nombre de SARM sur les trois années, cet indice a pu être calculé pour 959 établissements sur les 2780 concernés par le tableau de bord des IN en 2009.

### **Interprétation de l'indice SARM publié avec les résultats 2009**

Cet indice ne peut avoir **qu'une valeur indicative**. Il dépend en effet d'une part, du nombre d'hospitalisation des patients (le risque d'être colonisé par un SARM augmente avec le nombre d'hospitalisations), du nombre de patients transférés d'un autre hôpital (la colonisation ou l'infection par un SARM a pu avoir lieu dans un autre hôpital) et d'autre part de la politique mise en œuvre dans l'établissement de santé en matière de bon usage des antibiotiques et de prévention de la diffusion des SARM.

**Il n'est donc pas pertinent de procéder à un classement** des établissements sur la base de cette information, qui n'a donc pas été intégrée dans le score agrégé, avec les autres indicateurs et ce d'autant qu'il s'agit d'un indicateur de résultat alors que les autres indicateurs du tableau de bord sont des indicateurs de moyens.

### **Des progrès significatifs depuis 2001, mais qui restent insuffisants**

Selon les données du réseau Bactéries multirésistantes (BMR)-Raisin 2008, l'incidence globale pour 1 000 journées d'hospitalisation, tous établissements confondus, est passée de 0,62 en 2004 à 0,45 en 2008 soit une baisse de 27% en 5 ans. (source : [http://www.invs.sante.fr/publications/2010/bmr\\_raisin\\_2008/rapport\\_bmr\\_raisin\\_2008.pdf](http://www.invs.sante.fr/publications/2010/bmr_raisin_2008/rapport_bmr_raisin_2008.pdf))

D'après les données du réseau EARSS<sup>1</sup> pendant de nombreuses années, la France se situait parmi les pays européens ayant les plus fortes proportions de SARM au sein de l'espèce staphylocoque doré. La baisse de ce taux de résistance constatée en 2006, 2007 s'est confirmée en 2008 et en 2009. En effet, la France a un taux de résistance < 25% alors que ce dernier se situait depuis le début de la surveillance européenne entre 25 et 50%.

### **Comment aider les établissements à améliorer leur résultat ?**

La situation nationale est donc en amélioration et en faveur de l'impact des actions (indicateurs, campagne sur l'hygiène des mains, surveillance....) tout en restant à un niveau n'autorisant aucun relâchement. C'est pourquoi, dans le cadre du « Plan stratégique national pour la

---

<sup>1</sup> European Antimicrobial Resistance Surveillance System (<http://www.rivm.nl/earss/>)

prévention des infections associées aux soins », il est prévu de renforcer les actions mise en œuvre pour la maîtrise des BMR dans un nouveau programme qui se déclinera sur l'ensemble des secteurs de soins (établissements de santé, établissements médicosociaux et soins de ville).

## VOUS ETES USAGER

---

### *Vous êtes usager, que pouvez-vous faire ?*

En tant qu'usager, l'attention à son hygiène personnelle, en particulier lors d'une hospitalisation est très importante. Il faut ainsi se laver les mains après être allé aux toilettes, avant les repas ou après s'être mouché. Vous pouvez aussi utiliser des produits hydro-alcooliques (PHA) à conditions de respecter les précautions d'emploi. Enfin, il faut veiller à ne pas toucher les dispositifs qui servent aux soins tels qu'un cathéter, une sonde urinaire, ou tout autre matériel de soins, pour ne pas risquer de les contaminer.

En tant que patient ou visiteur, n'hésitez pas à poser des questions. Par exemple, vous pouvez faire préciser la signification des indicateurs et demander les résultats de l'établissement. Toute question est bienvenue, comme de savoir qui peut et/ou doit utiliser les PHA quand ils sont mis à disposition dans la chambre.

Pour atteindre les objectifs fixés dans le programme national, il faut aussi agir sur le comportement des soignants. Des études montrent le rôle incitatif des responsables des services mais aussi la place de l'usager dans cette approche pédagogique.

L'hygiène, et en particulier celle des mains, est une démarche qui doit être encouragée et enseignée à tous dans la vie courante en vue d'améliorer la santé de chacun.

### *Vos représentants au sein des établissements de santé*

Il existe, au sein des établissements, des représentants des usagers qui siègent à la Commission de Relation avec les Usagers et de la Qualité de la prise en charge. Ils sont en mesure d'interroger les spécialistes de l'établissement, sur la politique de prévention des IN en général et d'hygiène des mains en particulier et les actions d'améliorations prévues. Vous pouvez demander leurs coordonnées et leur faire part de vos remarques.

## REMERCIEMENTS

---

Le ministère en charge de la santé remercie les établissements de santé pour leur participation à la collecte des données et les groupes d'experts ayant contribué au développement de ces indicateurs.

Il tient aussi à remercier les référents régionaux, les personnels des ARS pour leur travail notamment de validation des données, ainsi que les CCLIN et les ARLIN pour les actions conduites pour accompagner les établissements.

Pour en savoir plus sur les infections nosocomiales et le tableau de bord :

<http://www.sante-sports.gouv.fr/les-infections-nosocomiales.html>

et

<http://www.sante-sports.gouv.fr/tableau-de-bord-des-infections-nosocomiales-dans-les-etablissements-de-sante.html>

Résultats nationaux 2009  
Tableau de bord des infections nosocomiales

---

Pour en savoir plus sur vos droits :

<http://www.securitesoins.fr/>

Pour en savoir plus sur les établissements de santé :

<http://www.platines.sante.gouv.fr/>

Pour en savoir plus sur les données épidémiologiques :

<http://www.invs.sante.fr/raisin>



## Les résultats nationaux

Les résultats individuels du tableau de bord des infections nosocomiales de chaque établissement de santé sont diffusés en ligne dans le dossier infections nosocomiales du site du ministère chargé de la sante :

<http://www.icalin.sante.gouv.fr/>

L'accès se fait via le moteur de recherche à gauche de l'écran.

ICALIN, ICSHA, ICATB et score agrégé : Pour chaque catégorie, les établissements concernés ont été répartis en 5 classes de performance de A à F :

- la classe A est composée des établissements ayant les scores les plus élevés. Ce sont les structures les plus en avance selon l'indicateur ;
- la classe E réunit les établissements ayant les scores les moins élevés. Ce sont les structures les plus en retard selon l'indicateur ;
- les classes B, C et D correspondent à des établissements en situation intermédiaire ;
- la classe F correspond aux « non répondants » (lorsque l'établissement n'a pas envoyé de bilan d'activité ou que les données n'étaient pas utilisables). Pour ICSHA, la classe F peut correspondre à l'absence de données déclarées à la SAE en 2009.

SURVISO : les établissements de santé ayant une activité de chirurgie qui n'ont pas mis en place de surveillance des infections du site opératoire sont exclus du tableau de bord.

SARM : Il n'y a pas de classe de performance pour cet indicateur.

## Résultats nationaux 2009

### Tableau de bord des infections nosocomiales

#### ICALIN

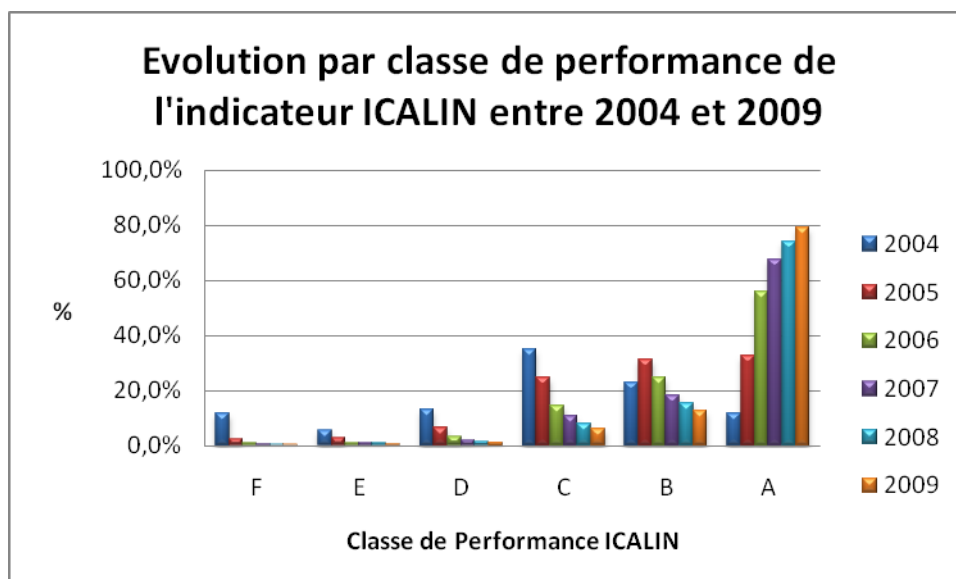
L'Indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales est calculé sur 100.

ICALIN 2009	A	B	C	D	E	F	Total
Nombre d'établissements	2200	356	170	34	17	3	2780
Pourcentage	79,1%	12,8%	6,1%	1,2%	0,6%	0,1%	100%
ICALIN 2008	A	B	C	D	E	F	Total
Nombre d'établissements	2085	429	223	45	27	3	2812
Pourcentage	74,15%	15,26%	7,93%	1,60%	0,96%	0,11%	100,00%
ICALIN 2007	A	B	C	D	E	F	Total
Nombre d'établissements	1893	516	298	55	31	14	2807
Pourcentage	67,4%	18,4%	10,6%	2,0%	1,1%	0,5%	100,0%
ICALIN 2006	A	B	C	D	E	F	Total
Nombre d'établissements	1577	690	403	87	29	24	2810
Pourcentage	56,1%	24,5%	14,3%	3,1%	1,0%	0,9%	100%
ICALIN 2005	A	B	C	D	E	F	Total
Nombre d'établissements	913	872	691	182	79	68	2805
Pourcentage	32,5%	31,1%	24,6%	6,5%	2,8%	2,4%	100%
ICALIN 2004	A	B	C	D	E	F	Total
Nombre d'établissements	324	646	976	369	155	331	2 801
Pourcentage	11,6%	22,2%	34,7%	13,2%	5,5%	11,8%	100%

**Publiés pour la sixième année**, seuls trois établissements n'ont pas transmis leurs données 2009. Près de 92% des établissements sont en classe A et en B en 2009. L'objectif fixé dans le programme national 2005-2008 est atteint.

Résultats nationaux 2009  
Tableau de bord des infections nosocomiales

Distribution nationale des classes par catégorie							
Catégorie d'établissements / classes	ICALIN 2009						Effectif (n)
	A (%)	B (%)	C (%)	D (%)	E (%)	F (%)	
CHR-CHU	84,5%	14,1%	1,4%	0,0%	0,0%	0,0%	71
CH INF 300	83,2%	11,8%	4,0%	0,6%	0,3%	0,0%	321
CH SUP 300	91,4%	7,2%	1,4%	0,0%	0,0%	0,0%	222
ETS PSYCHIATRIQUE	67,6%	21,4%	7,6%	2,1%	1,4%	0,0%	290
HOPITAL LOCAL	84,0%	10,8%	4,3%	0,6%	0,0%	0,3%	325
CLINIQUE MCO INF 100	87,8%	9,2%	2,9%	0,0%	0,0%	0,0%	238
CLINIQUE MCO SUP 100	92,4%	5,8%	1,8%	0,0%	0,0%	0,0%	330
SSR-SLD	70,8%	16,9%	9,4%	2,5%	0,3%	0,1%	726
CLCC	90,0%	10,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	20
HAD	66,7%	9,9%	12,3%	0,0%	9,9%	1,2%	81
HEMODIALYSE	79,7%	8,9%	8,9%	2,5%	0,0%	0,0%	79
MECSS	37,5%	25,0%	34,4%	3,1%	0,0%	0,0%	32
AMBULATOIRE	57,8%	13,3%	17,8%	6,7%	4,4%	0,0%	45
Total général	2200	356	170	34	17	3	2780



Année	Classe de performance ICALIN					
	F	E	D	C	B	A
2004	11,8%	5,5%	13,2%	34,8%	23,1%	11,6%
2005	2,4%	2,8%	6,5%	24,6%	31,1%	32,5%
2006	0,9%	1,0%	3,1%	14,3%	24,6%	56,1%
2007	0,5%	1,1%	2,0%	10,6%	18,3%	67,5%
2008	0,11%	0,96%	1,60%	7,93%	15,26%	74,15%
2009	0,11%	0,61%	1,22%	6,12%	12,81%	79,14%

Résultats nationaux 2009  
Tableau de bord des infections nosocomiales

## ICSHA

L'indicateur de consommation de solutions hydro-alcooliques est calculé sur 100.

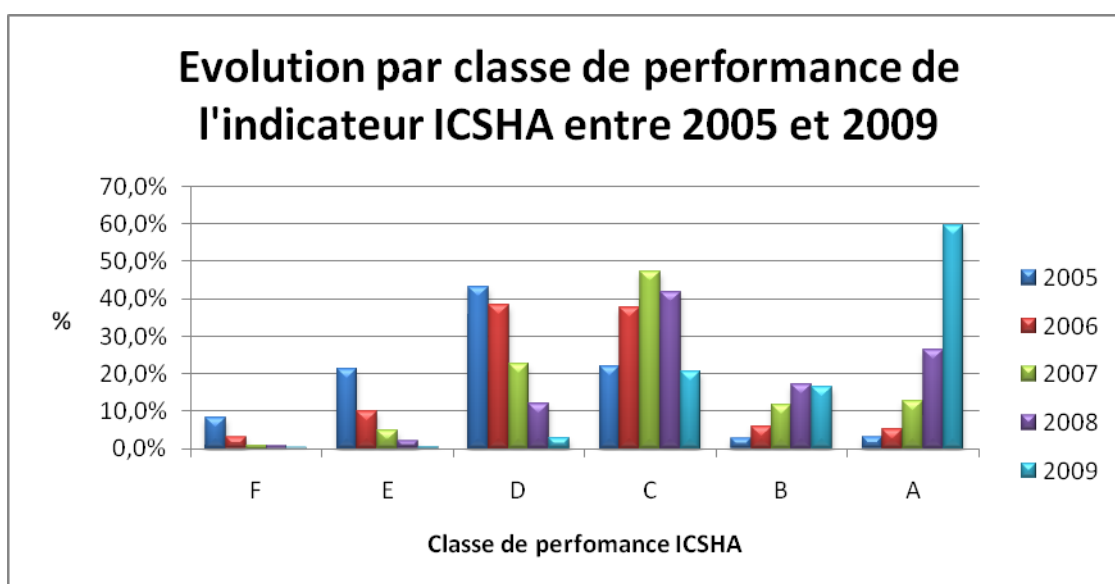
ICSHA 2009	A	B	C	D	E	F	Total
Nombre d'établissements*	1571	434	547	78	11	4	2645
Pourcentage	59,4%	16,4%	20,7%	2,9%	0,4%	0,2%	100,0%
ICSHA 2008	A	B	C	D	E	F	Total
Nombre d'établissements*	710	465	1126	320	56	19	2696
Pourcentage	26,3%	17,2%	41,8%	11,9%	2,1%	0,7%	100,0%
ICSHA 2007	A	B	C	D	E	F	Total
Nombre d'établissements*	345	313	1277	607	134	17	2693
Pourcentage	12,8%	11,6%	47,4%	22,5%	5,0%	0,6%	100%
ICSHA 2006	A	B	C	D	E	F	Total
Nombre d'établissements*	141	162	1019	1036	270	84	2712
Pourcentage	5,2%	6%	37,5%	38,2%	10,0%	3,1%	100%
ICSHA 2005	A	B	C	D	E	F	Total
Nombre d'établissements*	83	76	606	1193	585	234	2777
Pourcentage	3,0%	2,7%	21,8%	43,0%	21,1%	8,4%	100%

\* établissements concernés par ICSHA

**Publiés pour la cinquième année**, les résultats de l'indicateur ICSHA montrent l'amélioration de la mise en place des produits hydro-alcooliques pour l'hygiène des mains par les établissements de santé. En effet, depuis 2005 il y a une diminution du nombre d'établissements classés en E et F. Les établissements classés en F sont des établissements non répondants. En 2009, le nombre d'établissements de santé classés en A et en B est de 76%.

Résultats nationaux 2009  
Tableau de bord des infections nosocomiales

Distribution nationale des classes par catégorie							
Catégorie d'établissements / classes	ICSHA 2009						Effectif (n)
	A (%)	B (%)	C (%)	D (%)	E (%)	F (%)	
CHR-CHU	97,2%	2,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	71
CH INF 300	65,4%	19,9%	14,6%	0,0%	0,0%	0,0%	321
CH SUP 300	74,3%	17,6%	8,1%	0,0%	0,0%	0,0%	222
ETS PSYCHIATRIQUE	37,3%	16,8%	31,2%	11,8%	2,9%	0,0%	279
HOPITAL LOCAL	53,1%	18,5%	26,9%	1,2%	0,0%	0,3%	324
CLINIQUE MCO INF 100	75,9%	13,9%	8,9%	0,8%	0,0%	0,4%	237
CLINIQUE MCO SUP 100	82,4%	12,4%	5,2%	0,0%	0,0%	0,0%	330
SSR-SLD	38,4%	18,8%	36,8%	5,4%	0,4%	0,1%	690
CLCC	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	20
HAD	85,2%	7,4%	4,9%	1,2%	0,0%	1,2%	81
HEMODIALYSE	64,3%	17,1%	17,1%	1,4%	0,0%	0,0%	70
Total général	1571	434	547	78	11	4	2645



Année	Classe de performance ICSHA					
	F	E	D	C	B	A
2005	8,4%	21,1%	43,0%	21,8%	2,7%	3,0%
2006	3,1%	10,0%	38,2%	37,5%	6,0%	5,2%
2007	0,9%	5,0%	22,5%	47,3%	11,6%	12,8%
2008	0,7%	2,1%	11,9%	41,8%	17,2%	26,3%
2009	0,2%	0,4%	2,9%	20,7%	16,4%	59,4%

## Résultats nationaux 2009

### Tableau de bord des infections nosocomiales

#### SURVISO

SURVISO mentionne le nombre de disciplines pouvant regrouper plusieurs services chirurgicaux réalisant une surveillance des infections du site opératoire (ISO).

SURVISO 2009	Surveillance des ISO	Total des établissements concernés
Nombre d'établissements	1010	1024
<b>Pourcentage</b>	<b>98,6%</b>	<b>100%</b>
SURVISO 2008	Surveillance des ISO	Total des établissements concernés
Nombre d'établissements	1010	1048
<b>Pourcentage</b>	<b>96,4</b>	<b>100%</b>
SURVISO 2007	Surveillance des ISO	Total des établissements concernés
Nombre d'établissements	905	1064
Pourcentage	85,1%	100%
SURVISO 2006	Surveillance des ISO	Total des établissements concernés
Nombre d'établissements	788	1102
Pourcentage	71,5%	100%
SURVISO 2005	Surveillance des ISO	Total des établissements concernés
Nombre d'établissements	669	1121
Pourcentage	59,7%	100%

**Publiés pour la cinquième année**, les résultats de SURVISO montrent une progression du nombre d'établissements de santé ayant mis en place une surveillance des infections du site opératoire.

14 établissements en 2009 (contre 38 établissements en 2008 et 159 établissements en 2007) ne réalisent toujours pas d'enquête de surveillance des infections sur site opératoire : tous ont été accompagnés par les régions pour mettre en place une surveillance des infections du site opératoire et la plupart se sont engagés pour la surveillance 2010.

Ces établissements sont par définition exclus du classement du score agrégé pour absence de surveillance des ISO (voir score agrégé).

Résultats nationaux 2009  
Tableau de bord des infections nosocomiales

**ICATB**

L'indice composite de bon usage des antibiotiques est calculé sur 20 points.

ICATB 2009	A	B	C	D	E	F	Total*
Nombre d'établissements**	1356	654	411	56	23	3	2503
Pourcentage	54,2%	26,1%	16,4%	2,2%	0,9%	0,1%	100,0%
ICATB 2008	A	B	C	D	E	F	Total*
Nombre d'établissements**	1079	711	603	122	32	3	2550
Pourcentage	42,3%	27,9%	23,6%	4,8%	1,3%	0,1%	100%
ICATB 2007	A	B	C	D	E	F	Total*
Nombre d'établissements*	720	656	882	238	61	11	2568
Pourcentage	28%	25,6%	34,3%	9,3%	2,4%	0,4%	100%
ICATB 2006	A	B	C	D	E	F	Total*
Nombre d'établissements*	336	503	1008	502	235	22	2606
Pourcentage	12,89%	19,30%	38,67%	19,26%	9,01%	0,84%	100%

\* Etablissements concernés par ICATB

**C'est la quatrième année** de publication de l'indicateur ICATB

80% des établissements de santé sont classés en A ou en B. Cependant, des améliorations sont encore attendues puisque 3% sont en classes D ou E. Pour ces établissements, les prérequis nécessaires au bon usage des antibiotiques sont à mettre en place (commission des antibiotiques, référent en antibiothérapie, protocole sur l'antibiothérapie et liste d'antibiotiques à dispensation contrôlée).

Résultats nationaux 2009  
Tableau de bord des infections nosocomiales

Distribution nationale des classes par catégorie							
Catégorie d'établissements / classes	ICATB 2009						Effectif (n)
	A (%)	B (%)	C (%)	D (%)	E (%)	F (%)	
CHR-CHU	73,2%	5,6%	19,7%	1,4%	0,0%	0,0%	71
CH INF 300	50,8%	27,7%	19,3%	1,2%	0,9%	0,0%	321
CH SUP 300	62,6%	25,2%	10,4%	1,8%	0,0%	0,0%	222
ETS PSYCHIATRIQUE	48,1%	22,5%	22,1%	3,2%	4,2%	0,0%	285
HOPITAL LOCAL	48,6%	31,4%	17,2%	2,2%	0,3%	0,3%	325
CLINIQUE MCO INF 100	55,9%	29,4%	11,8%	2,5%	0,4%	0,0%	238
CLINIQUE MCO SUP 100	66,4%	21,8%	9,4%	2,1%	0,3%	0,0%	330
SSR-SLD	48,6%	28,6%	19,4%	2,6%	0,7%	0,1%	690
CLCC	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	20
HAD	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	1
Total général	1356	654	411	56	23	3	2503



## Score agrégé 2009

Le score agrégé est calculé sur 100.

Score agrégé 2009	A	B	C	D	E	F	Total
Nombre d'établissements *	1671	757	313	18	4	3	2766
Pourcentage	60,4%	27,4%	11,3%	0,7%	0,1%	0,1%	100%
Score agrégé 2008	A	B	C	D	E	F	Total
Nombre d'établissements *	895	1087	739	32	18	3	2774
Pourcentage	32,3%	39,2%	26,6%	1,1%	0,6%	0,1%	100%
Score agrégé 2007	A	B	C	D	E	F	Total
Nombre d'établissements*	433	922	1198	68	14	14	2635
Pourcentage	16,4%	35%	45,5%	2,6%	0,5%	0,5%	100%
Score agrégé 2006	A	B	C	D	E	F	Total
Nombre d'établissements*	136	538	1857	231	24	24	2810
Pourcentage	4,8 %	19,1%	66,1%	8,2%	0,85%	0,85%	100%

- *Les établissements de santé ne faisant pas de surveillance des infections du site opératoire des patients opérés sont exclus du score agrégé. Ils ne sont pas comptabilisés dans ce tableau*

La distribution des établissements apporte les enseignements suivants :

- Le nombre d'établissements non répondants en 2009 ne représente que 0,1% (soit 3 établissements de santé)
- Près de 60% des établissements de santé sont classés en A cette année. Ceci est le reflet en particulier de l'amélioration de l'indicateur sur l'hygiène des mains.

Résultats nationaux 2009  
Tableau de bord des infections nosocomiales

Distribution nationale des classes par catégories								
Catégories d'Etablissements/Classes	Scores Agrégés 2009							Effectif (n)
	A (%)	B (%)	C (%)	D (%)	E (%)	F (%)	Exclu (%)	
CHR-CHU	91,5%	8,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	71
CH INF 300	68,5%	26,2%	5,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%	321
CH SUP 300	77,0%	20,7%	1,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%	222
ETS PSYCHIATRIQUE	37,2%	34,8%	25,2%	2,4%	0,3%	0,0%	0,0%	290
HOPITAL LOCAL	58,5%	34,8%	6,5%	0,0%	0,0%	0,3%	0,0%	325
CLINIQUE MCO INF 100	75,6%	17,2%	4,2%	0,0%	0,0%	0,0%	2,9%	238
CLINIQUE MCO SUP 100	82,1%	15,2%	1,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,9%	330
SSR-SLD	40,5%	37,9%	20,4%	1,0%	0,1%	0,1%	0,0%	726
CLCC	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	20
HAD	71,6%	13,6%	13,6%	0,0%	0,0%	1,2%	0,0%	81
HEMODIALYSE	67,1%	21,5%	10,1%	1,3%	0,0%	0,0%	0,0%	79
MECSS	37,5%	25,0%	34,4%	3,1%	0,0%	0,0%	0,0%	32
AMBULATOIRE	64,4%	11,1%	11,1%	4,4%	4,4%	0,0%	4,4%	45
Total général	1671	757	313	18	4	3	14	2780

## Indice triennal du SARM

L'indice SARM, (nombre de prélèvement à visée diagnostique positif à staphylocoque résistant à la méticilline pour 1000 journées d'hospitalisation, sur la période 2007-2009) dépend d'une part, du nombre de patients venant d'un autre hôpital, l'infection par un SARM ayant pu avoir lieu dans cet autre hôpital (SARM dits importés) et d'autre part de la prévention de la diffusion des SARM d'un patient à l'autre (SARM dits acquis dans l'établissement) et de la politique de maîtrise de la prescription des antibiotiques.

Distribution nationale des médianes par catégorie					
Indice Triennal de SARM 2007-2009					
Catégories d'Établissements	Médiane	Minimum	Maximum	% de répondant	Nombre d'établissements concernés
CHR-CHU	0,48	0,14	1,01	100,00%	71
CH INF 300	0,47	0,03	1,56	93,13%	233
CH SUP 300	0,49	0,08	2,20	98,65%	222
HOPITAL LOCAL	0,23	0,04	1,50	43,48%	138
CLINIQUE MCO	0,38	0,03	1,75	89,25%	214
SSR-SLD	0,22	0,01	1,60	53,37%	356
CLCC	0,4	0,24	0,63	100,00%	11
Total	0,39	0,01	2,20	77,03%	1245

Pour les cliniques de MCO < 100 lits, ce taux n'a pas pu être calculé car elles étaient soit non concernées (elles ont activité de moins de 90 000 journées d'hospitalisation durant la période 2007-2009), soit les données étaient insuffisantes.

## Validation des données des établissements

Chaque année, un contrôle des données déclarées par les établissements de santé est mené par les ARS.

Entre 2005 et 2009, 1001 établissements de santé ont été contrôlés soit environ un tiers des établissements de santé.

La validation permet avant tout d'assurer que les données rendues publiques sont les plus fiables possibles ; elle a souvent été l'occasion d'accompagner des établissements dans la démarche d'évaluation.

## ANNEXE TECHNIQUE : CATEGORIES D'ETABLISSEMENTS

L'objectif était de pouvoir affecter chaque établissement dans une catégorie la plus homogène possible tout en limitant autant que possible le nombre de catégories pour rendre l'affichage compréhensible. Les catégories retenues sont les suivantes :

<b>Intitulé des catégories d'établissement</b>	<b>DEFINITIONS</b>
<b>CHR-CHU</b>	- Centres hospitaliers régionaux – Centres hospitaliers universitaires
<b>CH-CHG ≤ à 300 lits et places ou &gt; à 300 lits et places</b>	- Centres hospitaliers généraux - Etablissements pluridisciplinaires publics - Etablissements pluridisciplinaires participant au service public hospitalier (PSPH) par intégration sous dotation globale
<b>Etablissements Psychiatriques</b>	- Etablissements de psychiatrie n'ayant que du PSY +/- des soins de suite et de réadaptation (SSR) liés à la psychiatrie
<b>Etablissements locaux</b>	- Hôpitaux locaux publics - Etablissements de soins médicaux PSPH par intégration sous dotation globale
<b>Cliniques MCO ≤ à 100 lits et places ou &gt; à 100 lits et places</b>	- Etablissements de santé privés avec médecine et/ou chirurgie et/ ou obstétrique (MCO) et/ou autres disciplines - Etablissements MCO PSPH par concession sous OQN
<b>SSR-SLD</b>	- Etablissements dont les soins de suite et de réadaptation et/ou les soins de longue durée représentent strictement plus de 80% du total de ses lits et places.
<b>CLCC-CANCER</b>	- Etablissements classés Centre de lutte contre le cancer (L 6162-3 du Code de la Santé Publique)
<b>HAD</b>	- Hospitalisation à domicile : exclusif ou très prédominant
<b>Hémodialyse</b>	- Centre de dialyse exclusif ou établissement dont l'hémodialyse représente strictement plus de 80% du nombre de lits et places
<b>MECSS</b>	- Maisons d'enfants à caractère sanitaire et social, pouponnières et autres établissements sanitaires pour enfants (hors court séjour)
<b>Ambulatoire</b>	- Etablissements avec une capacité comprenant strictement plus de 80% de places ambulatoires sur son total des lits et places.

## ANNEXE TECHNIQUE : LIMITE DE CLASSES ICALIN

<b>CLASSES</b>	<b>E &lt; P10 ≤ D &lt; P30 ≤ C &lt; P70 ≤ B &lt; P90 ≤ A</b>
----------------	--

		<b>Percentile 10 (P10)</b>	<b>Percentile 30 (P30)</b>	<b>Percentile 70 (P70)</b>	<b>Percentile 90 (P90)</b>
<b>CHR-CHU</b>		65,75	86	94,25	97,75
<b>CH- CHG</b>	<b>moins de 300 lits</b>	44.5	62.5	79.5	88.5
	<b>plus de 300 lits</b>	67.5	79	89	95.5
<b>Etablissements Psy</b>		36	50.65	73	84.45
<b>Hôpitaux locaux</b>		16.4	31.5	59	74.1
<b>Clinique s MCO</b>	<b>moins de 100 lits</b>	36	55	73	85.1
	<b>plus de 100 lits</b>	52	63.5	79.5	89
<b>SSR-SLD</b>		23	45	69.5	82
<b>CLCC-CANCER</b>		63.7	72.7	85.1	94.3
<b>HAD</b>		19	28.75	49.75	64.5
<b>Hémodialyse</b>		29.6	51.4	69.7	80.35
<b>MECSS</b>		26.5	38.25	78	84.5
<b>Ambulatoire</b>		28.5	43.2	71.2	76

La classe A comprend les établissements les plus en avance et ayant l'organisation de la prévention du risque infectieux la plus élaborée ; la classe E, les structures les plus en retard pour la prise en compte par l'établissement de la prévention du risque infectieux.

## ANNEXE TECHNIQUE : LIMITE DE CLASSES ICATB

CLASSES		E < P10 ≤ D < P30 ≤ C < P70 ≤ B < P90 ≤ A			
Catégories d'établissements de santé		Percentile 10 (P10)	Percentile 30 (P30)	Percentile 70 (P70)	Percentile 90 (P90)
CHR-CHU		11.00	13.75	17.00	18.00
CH-CHG	< 300 lits	3.52	7.062	12.25	15.25
	≥ 300 lits	6.49	9.75	14.00	17.00
Etablissements Psy		2.00	5.06	11.50	14.18
Hôpitaux locaux		0.06	2.22	7.37	12.25
Cliniques MCO	< 100 lits	3.25	7.25	12.5	15.5
	≥ 100 lits	5.00	9.25	13.50	15.78
SSR-SLD		0.25	4.00	10.50	14.25
CLCC-CANCER		6.39	9.95	14.15	15.83
HAD		NON CONCERNES			
Hémodialyse					
MECSS					
Ambulatoire					

## ANNEXE TECHNIQUE : LIMITE DE CLASSES DU SCORE AGREGÉ

CLASSES	$E < P10 \leq D < P30 \leq C < P70 \leq B < P90 \leq A$
---------	---

Catégories d'établissements de santé		Percentile 10 (P10)	Percentile 30 (P30)	Percentile 70 (P70)	Percentile 90 (P90)
CHR-CHU		44,30	62,15	80,70	91,10
CH-CHG	< 300 lits	28,32	46,06	70,05	84,65
	≥ 300 lits	40,49	55,35	75,60	89,20
Etablissements Psy		21,54	38,10	68,50	83,22
Hôpitaux locaux		10,68	26,44	57,69	76,48
Cliniques MCO	< 100 lits	24,65	43,25	67,70	83,54
	≥ 100 lits	32,80	48,65	71,30	85,38
SSR-SLD		13,82	34,41	65,83	82,21
CLCC-CANCER		38,87	53,03	74,19	87,55
HAD		16,00	29,17	56,49	72,99
Hémodialyse		23,07	44,27	69,80	83,56
MECSS		26,50	38,25	78,84	84,50
Ambulatoire		30,80	44,56	66,96	74,80

## LISTE DES ABREVIATIONS

ARS	Agence régionale de santé
BMR	Bactéries multi résistantes
C.CLIN	Centre de coordination de la lutte contre les infections nosocomiales
DGOS	Direction générale de l'offre de soins
ICALIN	Indice composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales
ICATB	Indice Composite de bon usage des AnTiBiotiques
ICSHA	Indice de consommation de produits hydro-alcooliques
InVS	Institut de veille sanitaire
PHA	Produit hydro-alcoolique
RAISIN	Réseau d'alerte d'investigation et de surveillance des infections nosocomiales
SARM	<i>Staphylococcus aureus</i> résistant à la méticilline
SURVISO	Surveillance des infections du site opératoire

## CONTACTS

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTE  
SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE LA SANTE  
14 avenue Duquesne - 75350 Paris 07 SP  
Tél : 33(0) 1 40 56 60 00  
<http://www.sante-sports.gouv.fr/>

DIRECTION GENERALE DE L'OFFRE DE SOINS  
Sous-direction pilotage de la performance des acteurs de l'offre de soins  
Bureau qualité et sécurité des soins (PF2)

**Portail téléphonique d'information sur le tableau de bord  
des infections nosocomiales**

**Info' Ministère**

**0820 03 33 33**

(0,12 € TTC / min)

Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 19h00